

POUR FAIRE COURT...

OUI : NOUS ASSUMONS !

Pour donner suite au dernier Comité d'Entreprise du 19 février 2019, il a été présenté aux élus un projet de budget des œuvres sociales sur lequel nous avons effectivement opéré un **REFUS DE VOTE**.

Pour nous, il n'est **nullement question de « priver »** les salariés de quoi que ce soit, **ni de « prendre les salariés en otage »**, bien évidemment que **NON !!!**

Mais comme pour chaque vote, nous demandons :

- A ce que les documents soient remis dans les délais (dans le cas présent, nous avons reçu la proposition le lundi 18/02 à 15H10 pour le CE du 19/02).
- A avoir en notre possession un estimatif de l'arrêté des comptes 2018 afin de mieux préparer les dépenses 2019.

Rien de tout cela ne permettait d'être dans des conditions sereines de VOTE.

Nous attendons donc un projet de budget digne de ce nom et à partir duquel nous pourrions faire NOS PROPOSITIONS.

Pour terminer, nous souhaiterions :

1. Ne pas assister à un déferlement de mensonges et de contre-vérités en vue d'élections à venir : **La dotation sera versée et le Bureau du CE peut revenir vers nous et présenter un budget réaliste.**
2. Que dans les tracts diffusés, **tout soit dit**, afin que l'ensemble des salariés de KLESIA puissent se faire une idée juste sur les débats, les enjeux et les positionnements des uns et des autres.
3. Que certains arrêtent avec ces idées très rétrogrades que nous serions « complices avec la direction ».
4. **Conserver notre liberté de vote.**

Rappel : Le 25 janvier 2018, nous avons voté **contre un budget** qui ne correspondait pas à nos attentes.